



■ BONUS SUBVENTION CSE LIGNES sur les chèques vacances

Jusqu'au 31 décembre 2024 vous pouvez commander jusqu'à 400€ supplémentaires de chèques vacances (soit un prix payé de 200€ une fois la subvention de 50 % déduite).

Cette subvention « bonus » de 200 euros vient en plus de votre subvention « Loisirs et Culture » habituelle et est valable du 2 juillet au 31 décembre 2024.

Pour commander ou obtenir plus d'infos : Cliquer sur la page d'accueil du cselignes.com sur «BONUS CHEQUES VACANCES SUMMER 2024».

Attention ! Les chèques vacances dématérialisés ne sont pas acceptés partout, dans le doute, préférez l'envoi de chèques vacances en carnet envoyés chez vous en recommandé.

■ PRIME JOP

Cette prime uniforme de 1000€ brut, pourra être :

- ▶ placée* (exonérée d'impôts sur le revenu)* (PEE Plan Epargne Entreprise, PEG Plan Epargne Groupe, PER Plan Epargne Retraite) ou
- ▶ perçue* (le panachage des 2 étant possible).

*tous les détails sur le site Natixis

Chaque salarié va recevoir un mail pour lui demander de faire son choix. Par défaut, cette somme lui sera versée. Le montant de cette prime sera visible par chacun lors de sa connexion, elle sera versée au prorata du temps de présence (TA, absence sans solde) entre octobre 2023 et septembre 2024.

1^{er} octobre : début de campagne / **9 octobre** : fin de campagne

14 octobre : date de versement

30 octobre : régularisation des prélèvements obligatoires (CSG/CRDS) + impôts - ou placement par Natixis.

En cas de non réception du mail d'ouverture de campagne, contacter Natixis : 02.31.07.74.00 (numéro à composer pour tout problème rencontré).

■ BEL ANNIVERSAIRE AU SNPNC !

Le SNPNC fête ses 70 ans : 613.000 heures de vol et de militantisme.

A cette occasion nous avons édité pour nos adhérents une **flamme collector en édition limitée.**

Nous serons heureux de vous la remettre lors de votre passage à notre permanence de la cité PN de CDG. À très vite.



■ LC : RADD FOUR INOP

Pour obtenir du RADD suite à un four en panne (à partir du jour J) **la rédaction d'un CR expliquant en quoi cette panne a impacté le service est INDISPENSABLE** en plus de la demande de RADD rédigée sur Cabin.



■ COUPONS SPORT ANCV

Cette subvention «boost sport» de 150€ vient en plus de votre subvention Loisirs et Culture habituelle. Elle est valable du 7 août au 31 décembre 2024. Achat possible au comptoir billetterie des Escales CSE Lignes, ou en ligne (envoi à domicile).

■ STAGES DE PRÉPARATION À LA RETRAITE DU CSE LIGNES

Le CSE Lignes propose des stages de préparation à la retraite en visio ou en présentiel :

Ces stages se déroulent sur 3 jours. Voici les dates jusqu'à la fin 2024 :

- ▶ 22-23-24 octobre en distanciel
 - ▶ 26-27-28 novembre en présentiel (CDG)
 - ▶ 17-18-19 décembre en distanciel
- Inscriptions et informations sur <https://www.cselignes.com/>
Saisir « retraite » dans le moteur de recherche du site.

■ AVANCEMENT / CHANGEMENT DE CLASSE

Pour retrouver la date de mon dernier avancement / changement de classe, je me logue sur [IPN / E-SERVICE RH / Mon parcours professionnel / Historique de carrière](#).

Par défaut, l'historique de carrière affiche les cinq dernières années.

Cliquer sur «OK» si ces dates correspondent à votre recherche.

Vous avez la possibilité de modifier les dates de début et de fin, procéder à la modification et cliquer ensuite sur «OK».

Plus de détails sur la durée des classes sous [MédiaLib / RH / Accord collectif / pages 23-24](#)



■ BARÈMES RÉMUNÉRATION MIS À JOUR

Les barèmes (traitement fixe, PV, primes CC ou CCP) ont été actualisés depuis les dernières augmentations générales du 1^{er} avril 2024 : [MédiaLib / RH / Notes de Direction et d'application](#) puis cliquer sur la 3^{ème} page «[Éléments de rémunération PNC au 1^{er} avril 2024](#)».

■ PÔLE QVT

Le Comex d'Air France s'est engagé contre toute forme de violence le 14 juin 2022 au travers de la rédaction d'une charte "Diversité et Inclusion". Toutes les Infos sous [MédiaLib > RH > QVT](#).

Que vous soyez victime ou témoin d'agissements d'origine sexiste, raciste, discrimination, ne laissez plus faire.

Contact mis en place par entreprise : mail.poleqvtpnc@airfrance.fr
Vos délégués SNPNC sont aussi à votre écoute.

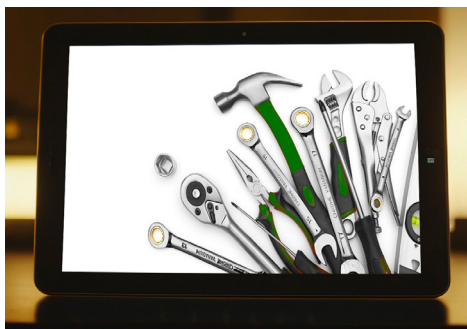
■ STATUT VOLONTARIAT BASE LC

Dans [CREW / Mon profil / Onglet profil](#) : régler le curseur des mois sur le(s) mois suivant / activer ou non le curseur avant la date de la modification du statut volontariat base proposé en seconde rubrique. Par défaut, le statut non proposé est le statut enregistré actuel du PNC.

■ CREWLINE / MES UTILITAIRES

L'application CrewLine comprend 3 utilitaires :

- ▶ un **compteur RADD** permettant de calculer le montant de son RADD en fonction de son grade/échelon/classe
- ▶ un **compteur Indemnités Repas** pour connaître le montant correspondant à sa rotation, actualisé chaque mois.
- ▶ et un **outil de calcul des temps de repos à bord**.



■ BAGAGE ENDOMMAGÉ EN SOUTE

Le remboursement intégral de la réparation ou de 2/3 des frais engagés pour le rachat d'un bagage en cas d'irréparabilité est passé à 150€ (valeur max).

Retrouvez le détail de la démarche à suivre dans :

[MédiaLib > Mission > Mémos PNC > Mémo 23.003 «Réclamation et indemnisation bagages soute»](#).

■ CRÉDIT DE MILES GP

Une fois le vol effectué, se rendre sur l'appli AF > aller sur le vol concerné puis scroller jusqu'à «**réclamer des miles manquants**». Il faut ensuite renseigner son numéro de réservation et instantanément, les miles sont crédités.

■ CACAO

Suite à des contrôles PEQ (drogues / alcool) inopinés de la GTA, plusieurs de nos collègues se sont vus confisquer leur badge et sont en attente de procès.

■ MNPAF

Si votre enfant a plus de 20 ans, vous avez jusqu'au 10 octobre pour envoyer le certificat de scolarité ou la carte étudiante (réf mail du 21 septembre).

■ MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

Toutes les infos sous EasyRH > Rechercher : "Médaille du travail". Consulter le site internet www.service-public.fr pour savoir si la demande doit être faite en ligne ou être envoyée par courrier.

Les dossiers doivent être envoyés avant le 1^{er} mai pour la promotion du 14 juillet ou avant le 15 octobre pour la promotion du 1^{er} janvier.

